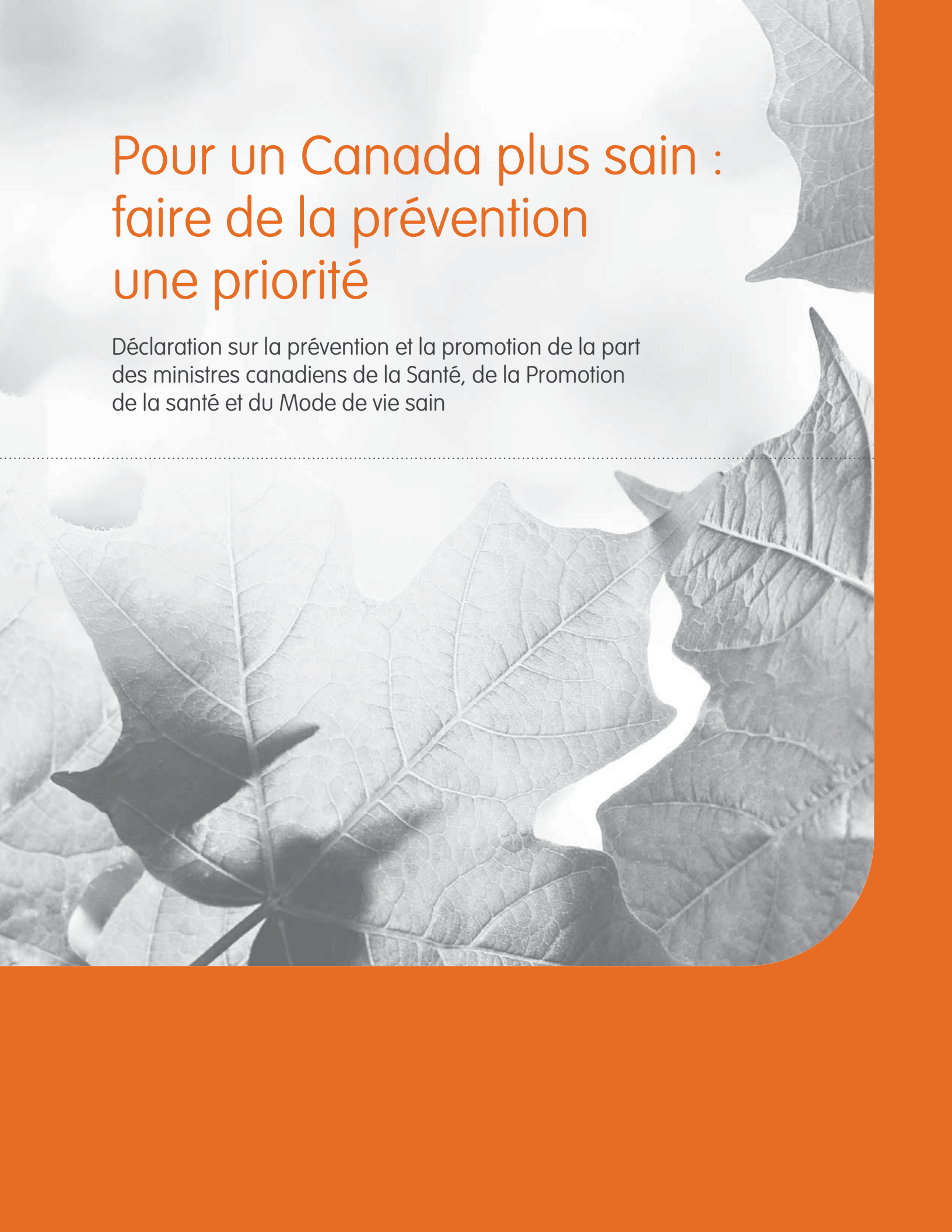


Pour un Canada plus sain : faire de la prévention une priorité

Déclaration sur la prévention et la promotion de la part
des ministres canadiens de la Santé, de la Promotion
de la santé et du Mode de vie sain



Il importe de noter que bien qu'il partage les objectifs généraux de la présente Déclaration, le Québec n'a pas participé à son élaboration et ne souscrit pas à une stratégie pancanadienne dans ce secteur. En effet, le Québec entend demeurer seul responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de promotion des modes de vie sains sur son territoire. Toutefois, le Québec entend poursuivre l'échange d'information et d'expertise avec les autres gouvernements au Canada.

Notre vision

Par la présente Déclaration sur la prévention et la promotion, nous [les ministres canadiens de la Santé, de la Promotion de la santé et du Mode de vie sain] affirmons que la promotion de la santé et la prévention des maladies, des incapacités et des blessures sont prioritaires et nécessaires à la viabilité du système de santé.

Nous déclarons collectivement notre vision d'un Canada où les administrations publiques travaillent de concert et collaborent aussi avec les secteurs privé, sans but lucratif, municipal, universitaire et communautaire ainsi qu'avec les Premières nations, les Inuits et les Métis en vue d'améliorer l'état de santé des populations, de réduire les écarts en matière de santé et de créer et d'adapter les conditions matérielles, sociales et économiques qui favoriseront la santé et le mieux-être et qui préviendront la maladie, permettant ainsi aux Canadiennes et aux Canadiens de pouvoir jouir d'une bonne santé pour les années à venir.

Nous convenons que :

- > la santé de la population est une mesure importante du bien-être global de la société, ainsi qu'un important facteur contributif de celui-ci;
- > la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité;
- > les gens accordent de l'importance à leur santé et veulent vivre longtemps et en bonne santé;
- > des populations, comme certains peuples des Premières nations, les Inuits et les Métis, qui occupent une place particulière au Canada en vertu de leur histoire et de leur état de santé, et les personnes moins scolarisées ou moins bien nanties, ne jouissent pas d'une aussi bonne santé que le reste de la population canadienne.

Nous reconnaissons que :

- > les maladies, les incapacités et les blessures demeurent une préoccupation sérieuse à l'heure actuelle au Canada et qu'il faut s'y attaquer;
- > une bonne santé mentale et un bien-être mental constituent les fondements d'une santé et d'un bien-être optimaux tout au long de la vie;
- > les maladies infectieuses constituent une menace permanente qui nécessite une attention soutenue et qui bénéficierait de la prévention et de la promotion;
- > les principales causes de décès, de maladie et d'incapacité au Canada aujourd'hui sont les maladies chroniques et les blessures;
- > une grande proportion des maladies chroniques, des incapacités et des blessures peuvent être évitées, ou leur apparition peut être retardée;
- > des mesures soutenues de promotion de la santé et de prévention des maladies sont nécessaires, même pour les personnes déjà atteintes d'incapacités ou de maladies

chroniques — la prévention doit être la première étape de la gestion des problèmes de santé;

- > la santé de la population dépend de nombreux facteurs, notamment :
 - > les conditions environnementales, sociales, économiques et culturelles de notre société et de nos collectivités;
 - > les conditions physiques et sociales auxquelles les gens sont quotidiennement exposés dans les endroits où ils vivent, apprennent, travaillent et s'amuse;
 - > une grossesse saine et un développement sain de la petite enfance;
 - > la disponibilité et la qualité des soins de santé ainsi que des services sociaux et d'éducation et d'autres services, et l'accès à ceux-ci;
 - > nos caractéristiques et comportements personnels, comme nos choix de vie;
 - > des facteurs biologiques, comme le sexe, l'âge et le patrimoine génétique;
- > la plupart de ces facteurs ne sont pas du ressort du système de la santé, et les mesures nécessaires pour les modifier exigent un effort global au sein et à l'extérieur des administrations publiques;
- > il existe des écarts en matière de santé, et lorsqu'il est possible d'agir sur eux, nous collaborerons avec nos partenaires au sein et à l'extérieur des administrations publiques pour essayer de les réduire ou de les éliminer.

Contexte historique

En octobre 2005, les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Santé du Canada ont convenu de ce qui suit :

« en tant que nation, nous aspirons à un Canada où chaque personne jouit de la meilleure santé possible au plan physique, mental, affectif et spirituel. »

À l'époque, les ministres de la Santé s'étaient aussi entendus sur un plan, la *Stratégie pancanadienne intégrée en matière de modes de vie sains*, qui définit une nation saine comme une nation « dans laquelle tous les Canadiens profitent de conditions favorisant l'atteinte d'une bonne santé ». La stratégie fixe deux objectifs : l'amélioration de la santé globale et la réduction des écarts en matière de santé.

La présente Déclaration illustre le rôle important que jouent la promotion de la santé et la prévention des maladies et des blessures dans l'amélioration de la santé de la population canadienne. Si nous travaillons de concert pour contribuer à la prévention et à la promotion au sein et à l'extérieur du réseau de la santé, la santé et le bien-être de tous les Canadiens en bénéficieront.

Principes directeurs

Il faut accorder davantage d'attention à la promotion de la santé et à la prévention des maladies chroniques, des incapacités et des blessures et au retardement de leur apparition. Ce faisant, nous améliorerons la qualité de vie des Canadiens tout en réduisant les écarts en matière de santé et les répercussions de ces affections sur les personnes touchées, leur famille, leur collectivité, le réseau de la santé et la société.

Les Canadiens s'attendent à recevoir des soins de santé d'excellente qualité, accessibles et complets lorsqu'ils sont malades. Ils apprécient également l'importance de services de prévention et de promotion efficaces et de mesures de soutien qui leur permettent de rester en santé.

Les cinq principes ci-dessous ont guidé et guident toujours nos efforts pour renforcer et favoriser la prévention et la promotion au Canada et au sein de ses provinces et de ses territoires.

La prévention est une priorité

La santé est importante pour les Canadiens. Ils préfèrent vivre longtemps en bonne santé tout en évitant les maladies ou les blessures au lieu de souffrir de maladies graves et d'éprouver de la douleur et des souffrances et d'essuyer les pertes de revenu qu'elles peuvent causer; ils veulent également éviter un décès prématuré. La promotion d'une bonne santé est tout simplement logique.

Nous avons les moyens de prévenir ou de retarder de nombreux problèmes de santé, mais le réseau de la santé du Canada est principalement axé sur le diagnostic, le traitement et la prestation de soins. Pour avoir des populations en meilleure santé et pour assurer la viabilité de notre réseau public de la santé, nous devons atteindre un meilleur équilibre entre la prévention et le traitement.

La prévention est une caractéristique distinctive d'un réseau de la santé de qualité

Partout dans le monde, la promotion de la santé et la prévention sont reconnues comme des éléments essentiels de réseaux de la santé d'excellente qualité. Par la présente Déclaration, le Canada fait preuve de leadership en faisant de la prévention et de la promotion une priorité.

La prévention est la première étape de la gestion

De nombreux Canadiens développeront des maladies chroniques ou des incapacités avec lesquelles ils devront vivre. En favorisant l'adoption de modes de vie plus sains et en faisant la promotion de services de santé préventifs, nous pouvons aider les Canadiens à vivre avec ces affections tout en maintenant ou en améliorant leur état de santé et en prévenant l'apparition d'autres maladies chroniques.

La promotion de la santé passe par de nombreuses approches qui devraient être adoptées

Il est possible d'améliorer la santé globale de la population canadienne, et de nombreux problèmes de santé peuvent être évités. C'est possible si nous adoptons les approches ci-dessous :

- > modifier les facteurs de risque et les conditions qui ne sont pas du ressort du réseau de la santé;
- > mettre en œuvre des initiatives de promotion de la santé des populations et offrir des services de santé publics de concert avec les collectivités et les familles auxquelles ils sont destinés et de manière à les soutenir;
- > faire en sorte que les Canadiens puissent avoir accès à des services de prévention cliniques efficaces et nécessaires, puis qu'ils les utilisent;
- > aider les gens à apprendre des modes de vie sains et à les mettre en pratique;
- > faire de la recherche et utiliser les résultats qui en découlent pour étoffer la base des données probantes relative aux éléments qui contribuent à une bonne santé, aux grandes causes des maladies et des blessures et aux façons d'intervenir pour les modifier.

Dans une situation idéale, toutes ces stratégies devraient être utilisées simultanément.

La façon d'aborder un problème devrait être fondée sur les données relatives à l'efficacité de l'approche, à sa rentabilité et aux caractéristiques de la collectivité ou du groupe en cause.

La promotion de la santé nous concerne tous

S'il est clair que les services de santé sont un déterminant de la santé, ils ne représentent qu'un seul déterminant parmi tant d'autres, y compris les conditions environnementales, sociales et économiques, l'accès à l'éducation, la qualité des endroits où les gens vivent, apprennent, travaillent et s'amuse ainsi que les ressources et les capacités des collectivités.

Compte tenu que bon nombre de ces déterminants de la santé ne sont pas du ressort du secteur de la santé, de nombreuses mesures nécessaires pour améliorer la santé doivent être prises hors du réseau de la santé, tant au sein qu'à l'extérieur des administrations publiques.

Cela signifie que de nombreux ministères et un vaste éventail de personnes et d'organismes au sein des collectivités et de la société en général ont un rôle à jouer pour créer les conditions propices à la santé qui aideront les gens à adopter des modes de vie sains.

La promotion de la santé et la prévention des maladies sont l'affaire de tous, c'est-à-dire de chaque personne, de tous les ordres de gouvernement, des collectivités, des chercheurs, du secteur sans but lucratif et du secteur privé — tous ont un rôle à jouer.